

Le panel citoyen, une idée appelée à vieillir

WALLONIE Les 29 panélistes ont rendu leurs conclusions ce vendredi

- ▶ Durant quatre semaines, ils ont planché sur le thème du vieillissement.
- ▶ Cette première est une réussite.
- ▶ André Antoine ne demande qu'à recommencer.

Sous la verrière du parlement wallon, ils sont disséminés en grappes, une collation à la main. En ce milieu de matinée, les 29 membres du panel citoyen – le 30^e s'est désisté – observe une pause bien méritée. Ce vendredi, l'expérience, première du genre dans ce coin de l'Europe, s'achève. Elle les aura vus débattre quatre semaines d'affilée (deux vendredis, deux samedis) sur le thème du vieillissement, afin de rédiger une série de recommandations à l'adresse du gouvernement et du parlement de Wallonie.

« Cette expérience a été enrichissante et, je l'espère, bénéfique », commente Gwenaëlle Chatelain. Pascale Green abonde dans le même sens. « Cela demande de s'adapter aux autres, ce qui nécessite un effort. Mais j'espère que cela portera ses fruits et que nous recevrons un feedback ». Ce retour, c'est l'un des engagements pris par André Antoine (CDH). Dans un an.

Le président du parlement est à l'origine de ce panel dont on ne connaît d'équivalent qu'en Islande et en Irlande dans l'Histoire récente. Et il tirait une évidente satisfaction de cette « première ». « Pour autant qu'on leur offre le temps, les infrastructures, les moyens, les citoyens peuvent être députés », se félicite-t-il, en soulignant qu'il ne s'agit pas pour autant de prendre la place des élus. « Les panélistes ont demandé aux parlementaires présents de travailler sur le thème de la

banque du temps. »

Aux yeux du premier des parlementaires wallons, cette demande illustre le concept de « démocratie partagée », entre des citoyens qui débattent, s'informent et interpellent le politique, et des mandataires qui entendent, relaient et examinent les propositions. « La démocratie partagée repose sur différents axes et pas seulement sur le panel, insiste-t-il. Il existe différentes solutions et elles doivent être toutes mises en œuvre afin de ne laisser personne sur le carreau ». Il entend d'ailleurs mener d'autres expériences en ce sens.

Les panélistes, eux, ont travaillé d'arrache-pied pour arriver à une déclaration de consensus. Ainsi les questions liées à l'allocation universelle, à la réduction du temps de travail hebdomadaire (pour s'occuper des aînés) ou au lien entre l'accueil des étrangers et le montant minimal de la pension, ont été écartées. « Ces idées, on n'avait pas le temps de les déconstruire », explique Gwenaëlle. « Nous étions limités dans le temps », confirme Pascale. Il nous aurait fallu un ou deux jours de plus. Peut-être la prochaine fois car j'espère que l'expérience se reproduira. »

On ne connaît d'équivalent à ce panel qu'en Irlande et en Islande

Quand la séance reprend, les panélistes rapporteurs sont char-

gés de résumer les propositions retenues pour les quatre thématiques débattues, toutes en lien avec le vieillissement. La liste reprend une série de propositions. Cela va d'une démocratisation de l'accueil en maison de soins et de repos au développement d'une « silver économie » centrée sur le bien-être des plus âgés.

Mais le projet qui occupe les échanges, c'est la banque du temps. « Il s'agit pour chacun de disposer d'un compte virtuel dans cette banque, explique Manon Thirion. Et chaque fois que l'on rend un service, il est alimenté en temps en fonction de la durée consacrée à la tâche ». « La proposition figurait parmi celles que nous ont remises les groupes politiques au début du processus », rappelle Antoine Dubois. Plusieurs voix s'élèvent pour mettre en garde contre le risque d'une concurrence à l'égard des métiers existant. « Mais si une tuile de ton toit a bougé, l'entre-

preneur ne se déplacera jamais pour si peu », réagit un autre. Puis Martine Hazard tranche : « J'écoute, j'écoute, mais on est en pleine uberisation, avec un système sans le moindre contrôle ». Sur son perchoir, André Antoine s'amuse devant cette verve démocrate en éveil.

Car c'est l'autre découverte du panel citoyen. Au sein du groupe, certains témoignent d'une assurance et d'une aisance naturelle dans la prise de parole. Et de-

viennent peu à peu les leaders au sein d'un ensemble fracturé en diverses opinions. « C'est la raison pour laquelle il est préférable de ne pas allonger le processus de

façon trop importante, pas plus d'une ou deux séances, confie André Antoine. Car le risque est grand que les gens alors se regroupent par opinions et qu'on perde cette spontanéité, cette fraîcheur citoyenne. »

L'enthousiasme, lui, en est sorti revigoré. « Avant, je pensais qu'on n'était pas assez écouté, confie Gwenaëlle. Maintenant, je me rends compte que trouver le consensus n'est pas simple et qu'il y a des contraintes ». « Le parlement wallon a pris un risque et il a bien fait », poursuit Pascale. Moi, ça m'a donné l'envie de peut-être faire de la politique ». ■

PASCAL LORENT

COMMENTAIRE

PASCAL LORENT

LA CITOYENNETÉ DOIT GRANDIR, À EN DEVENIR GÉNANTE

Ne faisons pas dans la demi-mesure pour le plaisir : le panel citoyen wallon est un succès. Le mérite en revient aux protagonistes qui ont saisi l'opportunité offerte d'investir le cœur du parlementarisme régional et ont fait montre d'un intérêt et d'un investissement vivifiants pour la chose publique. Une part doit aussi être attribuée à André Antoine. Le président du Parlement wallon a porté le projet au point de convaincre

COMMENTAIRE

PASCAL LORENT

**LA CITOYENNETÉ
DOIT GRANDIR, A EN
DEVENIR GÊNANTE**

Ne faisons pas dans la demi-mesure pour le plaisir : le panel citoyen wallon est un succès. Le mérite en revient aux protagonistes qui ont saisi l'opportunité offerte d'investir le cœur du parlementarisme régional et ont fait montre d'un intérêt et d'un investissement vivifiants pour la chose publique. Une part doit aussi être attribuée à André Antoine. Le président du Parlement wallon a porté le projet au point de convaincre les autres groupes politiques qui le trouvaient ou trop risqué, ou trop tiède. Ceci posé, ne versons pas exagérément dans l'enthousiasme. La démocratie participative à la sauce wallonne n'en est qu'à ses débuts. Et le plaisir de ce premier essai converti ne doit pas occulter certains aspects. Lesquels ? D'abord, le panel n'est qu'une des formes, insuffisante, de la participation citoyenne. La démocratie doit vivre

d'interactions entre les élus et la population tout au long de l'année. Par les débats, les échanges et les réunions publiques où les mandataires viennent rendre des explications aux mandants. Sinon, elle est incomplète.

Ensuite, la participation citoyenne ne doit pas devenir une pédagogie rébarbative, punitive et revancharde d'élus lassés par la critique et les « y a qu'à... », décidés à dévoiler aux citoyens toutes les contraintes de la chose publique. Au contraire, il faut se montrer reconnaissant à l'égard de ceux qui s'y aventurent. Même s'ils vous bousculent.

Enfin, la démocratie participative doit éviter ce travers du politiquement correct dans lequel versent trop souvent les élus car il muselle le débat de fond. Lors du panel, un participant a dit que les pensions seraient plus élevées si la Belgique comptait moins d'étrangers. L'argument a été écarté. Il aurait fallu le démonter pour démontrer en quoi il est fallacieux. Etre démocrate, c'est faire le pari de l'intelligence, en donnant à l'autre comme à vous la possibilité de changer d'avis.